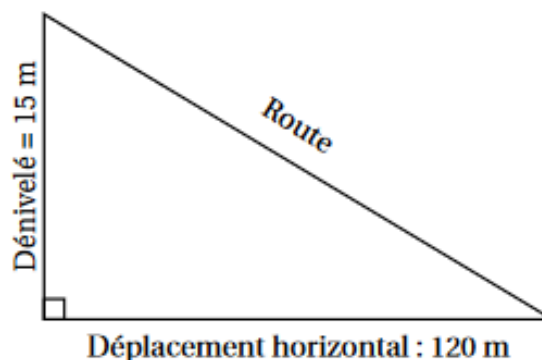


## Exercice des pentes

On obtient la pente d'une route en calculant le quotient du dénivelé (c'est-à-dire du déplacement vertical) par le déplacement horizontal correspondant. Une pente s'exprime sous forme d'un pourcentage.

Sur l'exemple ci-contre, la pente de la route est :

$$\frac{\text{dénivelé}}{\text{déplacement horizontal}} = \frac{15}{120} = 0,125 = 12,5\%.$$



Classer les pentes suivantes dans l'ordre décroissant, c'est-à-dire de la pente la plus forte à la pente la moins forte.

Route descendant du château des Adhémar, à Montélimar.	<p>24%</p>
Tronçon d'une route descendant du col du Grand Colombier (Ain).	<p>Dénivelé = 280 m</p> <p>Route : 1,5 km</p>
Tronçon d'une route descendant de l'Alto de l'Angliru (région des Asturies, Espagne).	<p>Route</p> <p>12,4°</p> <p>Déplacement horizontal : 146 m</p>